Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2019-545** **18/07/2019**

Date de mise en application : 18/07/2019
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 18/07/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Avis de vacance d'un emploi de directeur régional adjoint DRAAF Bretagne.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Le 18 juillet 2019

JORF n°0165 du 18 juillet 2019

Texte n°143

Avis de vacance d'un emploi de directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Bretagne)

Un emploi de directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Bretagne (groupe IV) est susceptible d'être vacant. Sa résidence administrative est fixée à Rennes.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'accès aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat régis par le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat.

Placé sous l'autorité du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qu'il assiste, le directeur régional adjoint participe à la mise en œuvre des politiques du ministère chargé de l'agriculture.

Cet emploi se cumule avec les fonctions de secrétaire général de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. A ce titre, il participe au pilotage régional des budgets opérationnels de programme (BOP) auprès des 8 directions départementales interministérielles concernées (4 DDTM et 4 DD (CS) PP) et assure le pilotage des missions de gestion administrative, logistique, financière, budgétaire et des ressources humaines des 150 agents de la structure répartis sur 5 sites.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Michel STOUMBOFF, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne (tél. : 02-99-28-20-22), ou auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (tél. : 01-49-55-41-55).

Les dossiers de candidature, composés d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, doivent être transmis, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, à l'attention de la secrétaire générale, 78, rue de Varenne 75349 Paris Cedex 07 SP, avec copie à la déléguée à la mobilité et aux carrières à l'adresse : claudine.lebon@agriculture.gouv.fr.